

Kibungu, le 3 janvier 1962.-

OBJET:  
Route Rwamagana-Kibungu  
via ZAza.-

N° 2729/TP/02/H.J.



A Monsieur le Ministre des Affaires Techniques  
à  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander si vous ne pourriez pas mettre à charge du B.O.l'entretien de la route Rwamagana-Kibungu via ZAza.

Cette route est un raccourci vers Kibungu et elle ne compte que 47 kms. Elle traverse une région très peuplée et ce raccourci a une grande importance stratégique.

Avec beaucoup de difficultés les communes pourraient entretenir la route mais il leur est impossible de garder en état les trois tronçons se trouvant dans les marais.

L'entretien de ces tronçons exige l'emploi d'une benne. Les passages dans les marais doivent être légèrement relevés et de Sovu à Kabirizi la route devrait être entièrement rechargée.

Il est impossible de faire ces travaux par les moyens dont disposent les communes.

Ces travaux sont absolument nécessaires sous peine de devoir fermer complètement la route.

Visa de l'Administrateur de  
Territoire

G. DE WEERD

Le Préfet  
HABIMANA Jean